



	périscolaire	école	périscolaire	école	périscolaire
lundi	7:30 8:20	8:20 12:00	12:00 13:50	13:50 16:30	16:30 19:00
mardi	7:30 8:20	8:20 12:00	12:00 13:50	13:50 16:30	16:30 19:00
jeudi	7:30 8:20	8:20 12:00	12:00 13:50	13:50 16:30	16:30 19:00
vendredi	7:30 8:2	8:20 12:00	12:00 13:50	13:50 16:30	16:30 19:00

Les accueils périscolaires municipaux du matin et du soir et le restaurant scolaire accueillent tous les enfants de 2 à 12 ans scolarisés dans les écoles Saint-Gilloises.

JP = école Jacques Prévert
SC = école du Sacré Cœur

L'accueil périscolaire du matin :

De 7h30 à 8h20 : accueil échelonné par 5 animateurs. Les enfants des deux écoles sont accueillis à la Cabane.

Les maternels sont accueillis par les ATSEM dans les classes entre 8h20 et 8h25. Les élémentaires sont accompagnés dans les cours de l'école JP et de l'école SC.

- L'inscription de l'enfant se fait à son arrivée, sur la tablette avec son badge.

La pause méridienne :

Le repas

- Les TPS/PS/MS (JP) dans la cantine de 12h à 12h40
- Les TPS/PS/MS (SC) dans le réfectoire de 12h à 12h40
- Les MS/GS (JP) dans la cantine de 12h50 à 13h35
- Les MS/GS (SC) dans le réfectoire de 12h50 à 13h35

Les repas sont servis à l'assiette par les ATSEM et les animateurs qui veillent à ce que chaque enfant goûte tous les aliments sans le forcer. En fonction de l'autonomie du groupe d'enfants, le service se fait parfois par les paires et évolue au cours de l'année.

Pour les enfants d'élémentaire (Du CP au CM2), les repas sont servis au self et dans l'Algeco de 12h à 13h45. Les enfants se servent et s'installent librement dans la salle.

Les animateurs veillent à ce que chaque enfant goûte tous les aliments sans le forcer. Les menus sont équilibrés et les proportions adaptées aux âges des enfants.

Avant de pouvoir débarrasser son plateau l'enfant demande l'autorisation à un adulte.

Attention : Pour tout repas pris sans réservation préalable, un supplément de 1 € par repas vous sera facturé et tout repas réservé mais non-consommé par l'enfant sera facturé (sauf présentation d'un certificat médical).

- L'inscription de l'enfant se fait en amont grâce au portail famille, jusqu'à 8h30 le jour même

L'accueil périscolaire du soir :

À 16h30, le goûter est servi aux enfants qui sont répartis dans différents lieux :

- TPS/PS/MS (JP) dans la cantine/garderie avec 3 animateurs
- TPS/PS/MS (SC) dans le réfectoire avec 3 animateurs

Après le goûter, l'ensemble des TPS/PS/MS sont regroupés dans la cantine/garderie.

- GS au rdc de la Cabane avec 2 animateurs
- CP/CE1/CE2 à l'étage de la Cabane avec 6 animateurs
- CM1/CM2 au Pôle enfance avec 3 animateurs

Après la collation et un passage aux sanitaires, les enfants participent à des activités libres en attendant l'arrivée des parents. Lorsque la météo le permet, les enfants sortent jouer à l'extérieur.

Les enfants d'élémentaire peuvent participer (sur inscription via le portail) aux « devoirs surveillés » de 17h15 à 17h45 au rdc de la Cabane ou au Pôle enfance pour les CM.

A partir de 18h15, un seul lieu d'accueil : tous les enfants se regroupent à la Cabane jusqu'à 19h.

- ▶ L'inscription de l'enfant au périscolaire du soir se fait en amont grâce au portail famille.

Attention : Pour toute absence en garderie non justifiée 1 € vous sera facturé

En quittant l'accueil périscolaire, le parent ou l'enfant passe le badge sous le scanner afin de notifier l'heure de son départ.

L'accès à l'enceinte périscolaire se fait exclusivement par le portail Rue des Écoles à côté de la Cabane.

Chaque matin un animateur est présent à l'école : il est à votre disposition en cas d'oubli de réservation, pour toute annulation ou tout autre renseignement.

Facturation

Le temps d'accueil périscolaire est facturé en fonction du temps de présence de l'enfant (à la minute). Les factures sont établies pour l'ensemble des services périscolaires à mois échu. Elles sont consultables sur le portail famille.

Les moyens de régler ces factures sont les suivants :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public, à adresser au Trésor Public de Guichen
- Par virement au Trésor Public de Guichen en précisant « St-Gilles » dans l'intitulé
- Par prélèvement automatique SEPA (fournir un RIB)
- En ligne via votre compte du Portail familles

Les accueils périscolaires du matin et du soir fonctionnent avec la participation financières de la CAF.

Contacts :

Marion COUPEL ou **Laora CANTO**, référentes du périscolaire, au **06 14 47 20 48**

ou par mail periscolaire@saint-gilles35.fr

Gwenn LE GOFF-COULLIER, responsable du service enfance-jeunesse-affaires scolaires

à La Grange au 02 99 64 69 03 ou au 06 28 46 35 88

ou par mail animation@saint-gilles35.fr

Service périscolaire - La Cabane - Rue des Écoles - 35590 Saint-Gilles

Pôle enfance - Rue du Pont aux Moines - 35590 Saint-Gilles

Restaurant scolaire - 4, Rue de la Prouverie - 35590 Saint-Gilles

Service Enfance Jeunesse Affaires Scolaire - La Grange - 2, Rue de la Prouverie - 35590 Saint-Gilles